

Une mutuelle labélisée

PRATIQUE, PRÉVENTION, SOCIAL

GARANTIR UN ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

La Ville, le CCAS et la Mutuelle Familiale s'unissent pour proposer une couverture santé solidaire

Publié le 14 juillet 2025

À Antibes Juan-les-Pins, 25 % des habitants ne disposent pas de complémentaire santé. Un chiffre qui concerne particulièrement les personnes âgées, les jeunes adultes et les familles aux revenus modestes. Face à ce constat, la Ville renforce son engagement social avec la mise en place d'une mutuelle communale.

Ce nouveau dispositif, fruit d'un partenariat entre la Ville, son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mutuelle Familiale garantit à chacun un accès à une couverture santé de qualité, à des tarifs négociés et sans conditions médicales. La mutuelle communale est ouverte à tous les habitants. Elle propose une prise en charge immédiate et sans questionnaire de santé.
Les jeunes actifs, les familles monoparentales et les seniors sont particulièrement concernés par cette offre pensée pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Choisie à l'issue d'un appel à partenariat rigoureux, la Mutuelle Familiale a été retenue pour la solidité de ses garanties, sa proximité avec les usagers et sa capacité à accompagner les publics les plus vulnérables grâce à une permanence locale.

Ce dispositif, qui ne génère aucun coût pour la Ville s'inscrit dans la continuité d'une politique sociale ambitieuse, menée depuis plusieurs années à Antibes Juan-les-Pins.

INFOS : ANTIBES@MUTUELLE-FAMILIALE.FR



25 % des habitants de la commune ne disposent pas de complémentaire santé

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes